

# **FÉDÉRATION DE RUSSIE**

**Déclaration du gouverneur suppléant**  
**représentant la Fédération de Russie, M. Sergueï Stortchak**  
**Assemblée annuelle de la BERD**  
**Londres, 11-12 mai 2016**

Depuis maintenant un quart de siècle, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement aide ses pays d'opérations et actionnaires à réaliser leur transition vers l'économie de marché et à promouvoir l'initiative privée et l'esprit d'entreprise.

Vingt-cinq ans après la création de la Banque, l'heure est venue pour nous de regarder en arrière, de faire le bilan du travail accompli et de définir les orientations du développement de la BERD pour les années à venir.

Aussi loin que remontent ses opérations, et dans le respect de son mandat fondateur, la Banque a toujours apporté une contribution considérable au développement d'une économie de marché dans des pays acquis au pluralisme et à la démocratie pluraliste. Son bilan est celui d'une institution financière internationale efficace, dotée d'un modèle économique original.

La Direction de la BERD et ses actionnaires sont aujourd'hui confrontés à une tâche difficile : comment ne pas dissiper, dans la conjoncture politique et socio-économique instable actuelle, le potentiel opérationnel accumulé par la Banque au fil de ses années d'activité, et comment conforter sa position en tant qu'institution de développement solide et efficace.

Force est de constater aujourd'hui que, face aux nouveaux défis auxquels est confrontée la Banque, nous assistons à une « érosion » de son mandat, qui s'exprime par un glissement de ses priorités, au détriment des projets commerciaux et en faveur de domaines qui ne relèvent pas pleinement de sa mission de base.

La Banque se consacre par exemple de plus en plus au développement de ce que l'on appelle « l'économie verte » et aux problèmes liés au changement climatique – proposant de faire passer en quelques années à 40 % la proportion de ses investissements consacrés à ce secteur –, à la promotion de l'égalité des genres ou encore à la lutte contre les conséquences de la crise migratoire.

La volonté de la Direction de la BERD de maintenir le volume d'activités en mettant en œuvre des projets « non pécuniaires » prévoyant la restructuration du client et le refinancement des dettes contractées sur les marchés ou des dépenses déjà engagées (financement rétroactif), ainsi que les tentatives faites par la Banque pour compenser la baisse des volumes d'activités en lançant un grand nombre de projets qui, bien souvent, ne sont pas conformes aux termes de son mandat d'origine, ont un effet néfaste sur la qualité de son portefeuille de projets et mettent en péril le modèle opérationnel original et performant de la BERD.

Comme nous l'avons déjà signalé à plusieurs reprises, ces tendances sont contraires aux principes fondamentaux censés guider les opérations de la Banque, ainsi qu'aux intérêts à long terme de cette dernière et de ses actionnaires. L'état actuel de l'économie mondiale, la pénurie d'investissements et de projets de qualité, et les tendances négatives liées à la volatilité des marchés des matières premières sont autant de facteurs qui ont eu des conséquences majeures pour le rythme de la croissance économique dans les pays de notre région et qui appellent une réaction concrète et proportionnée de la part de la Banque. C'est pourquoi nous considérons qu'il est essentiel de s'en tenir dans les années à venir au mandat fondamental de la BERD, en consacrant le plus de ressources possible au soutien au secteur privé, au développement des petites et moyennes entreprises, à l'expansion du recours aux partenariats public-privé, au renforcement de la stabilité du secteur financier et à divers autres domaines clés des opérations de la Banque susceptibles de permettre de consolider les fondations des économies de marché des pays d'opérations de la BERD, autant d'activités sur lesquelles s'est construite son excellente réputation.

Malheureusement, la politique actuellement menée par la Banque n'accorde pas une attention suffisante à la mise en place d'institutions de marché et de mécanismes de développement durable dans ses pays bénéficiaires, où la transition reste inachevée, voire en est toujours à ses premiers balbutiements.

En revanche, la Banque reste active dans les pays d'Europe de l'Est et dans les États baltes, dont les économies sont désormais parvenues à maturité et sont prêtes pour la gradation. Le fait de maintenir le niveau d'investissement dans cette région à un taux annuel de 16 % jusqu'en 2018, comme l'envisage la Banque, contredit les décisions antérieures sur la nécessité pour ces pays de sortir progressivement du groupe des pays d'opérations de la Banque, et fait planer un doute sur la volonté et la capacité de la BERD à atteindre les objectifs que lui fixe son mandat.

En outre, au vue des turbulences financières, économiques et politiques que connaissent actuellement les régions d'opérations de la Banque, il s'avère particulièrement important pour cette dernière de veiller à ce que ses pays d'opérations soient directement impliqués, entre autres dans le cadre d'un

dialogue constructif, dans la préparation et l'adoption des décisions opérationnelles, notamment en leur permettant de mieux se faire entendre et d'être mieux représentés au sein des structures de gouvernance de la Banque.

La stabilité financière de la BERD ne profite pas non plus de la politique que mène la Direction, en élargissant le champ géographique de ses opérations, notamment à la partie méridionale et orientale du bassin méditerranéen (région SEMED), qui ne fait pas partie de sa région « traditionnelle », ou en soutenant certains pays, comme la Grèce ou Chypre, à titre temporaire. Comme nous l'avons signalé à plusieurs reprises par le passé, le fait de recentrer les activités commerciales de la BERD dans des régions à haut risque met en péril la stabilité financière de la Banque. Preuve en est, s'il en faut, la qualité de son portefeuille de créances ces dernières années, au plus bas depuis la crise de 2008-2009. En particulier, le ratio des prêts improductifs dans le portefeuille des opérations de la Banque était par exemple de 5,9 % en 2015 – chiffre qui devrait augmenter à moyen terme (d'ici 2018) pour atteindre le niveau record de 7,5 %. Qui plus est, sur la période 2013-2015, le principal indicateur de performance de la Banque – le ratio coût-revenu – s'est dégradé, passant de 23 à 31 %, une hausse à 33 % étant prévue pour 2018.

Pour éviter des conséquences négatives qui pourraient compromettre la stabilité financière de la Banque et remettre en cause son excellente notation, nous prions instamment la Direction de mener une politique de crédit plus équilibrée, en évaluant prudemment les risques et les retombées potentiels de ses décisions.

Nous estimons que la BERD est une organisation dont le rôle et la vocation est d'œuvrer pour le bien de tous ses actionnaires. Nous assistons malheureusement de temps en temps à des tentatives visant à imposer des choix politiques unilatéraux, qui ont des conséquences regrettables non seulement pour la Banque, mais également pour l'ensemble de ses membres. La décision prise de manière informelle par le Conseil d'administration de suspendre les opérations de la Banque sur le territoire de la Fédération de Russie qui, jusqu'à la mise en place du régime de sanctions, constituait une région d'opérations majeure, est un exemple frappant de cette politique.

L'adoption par la Banque d'une prétendue « gestion politique » des projets russes constitue fondamentalement une interprétation des sanctions antirusses prises par quelques-uns des actionnaires de la BERD. En outre, et à la différence des sanctions adoptées par l'Union européenne et certains pays, qui visent les entreprises publiques russes et certaines personnes en particulier, la BERD est allée beaucoup plus loin dans la politisation de sa démarche, puisqu'elle a suspendu la préparation de toute nouvelle opération en Russie, dans tous les secteurs de l'économie, quelle que soit la nature du client ou du projet.

La politique discriminatoire de la Banque envers notre pays s'exprime également dans l'interdiction tacite de toute coopération avec des promoteurs russes dans un certain nombre de ses pays d'opérations, ce qui est contraire aux principes du libre-échange, et donc aux principes fondamentaux qui devraient inspirer les opérations de la BERD, et qui limite la capacité de cette dernière à s'acquitter de son mandat.

Les résultats opérationnels de la Banque en 2015 confirment que sa décision de suspendre ses opérations sur le territoire de la Fédération de Russie a eu des conséquences financières néfastes non seulement pour la BERD, mais également pour ses actionnaires.

Du fait de la suspension de ses opérations en Russie, la Banque risque de perdre une part substantielle de ses revenus, qui aurait pu être utilisée pour renforcer son assise financière ou pour alimenter les fonds spéciaux destinés à financer certaines activités particulières. Parallèlement, il est intéressant de noter que, même en 2015, le portefeuille de la Banque en Russie, qui constituait encore un peu plus de 13 % du total, représentait virtuellement un tiers (32 %) du revenu total de la BERD.

J'aimerais ajouter, pour conclure, que la poursuite du développement de la BERD ne pourra pas se faire sans une coopération avec d'autres institutions financières internationales. Il nous semble que l'un des aspects des activités de la Banque au cours des années à venir pourrait consister à coopérer avec la Nouvelle banque de développement et la Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures, la BERD étant à même d'offrir son expertise en matière de préparation des projets, dans la perspective d'une mise en œuvre conjointe.